

Ville de Montréal

Processus budgétaire 2011

*Présentation à l'intention des membres de
la commission des finances et de
l'administration de l'agglomération de
Montréal*

Service de Sécurité incendie

Le 26 avril 2010

Montréal 

CONTENU DE LA PRÉSENTATION

	Page
Présentation sommaire du SIM	3
• Organigramme	4
• Organisation sur le territoire	5
• Cadre légal	6
• Activités réalisées	7
• Budget de fonctionnement (en bref)	9
• Structure de postes	13
Les principaux indicateurs	14
• Les interventions d'urgence	15
• Les statistiques des sinistres	16
• Les comparaisons avec d'autres villes	17
• Les meilleures pratiques	18
• Les ratios de gestion	19
• L'évolution des effectifs (groupes cibles)	21
Les priorités du service et les enjeux	22
Sommaire – enjeux et besoins	40
Annexes	42
Références	56



PRÉSENTATION SOMMAIRE DU SIM

- Organigramme
- Organisation sur le territoire
- Cadre légal
- Activités réalisées
- Budget de fonctionnement (en bref)
- Structure de postes

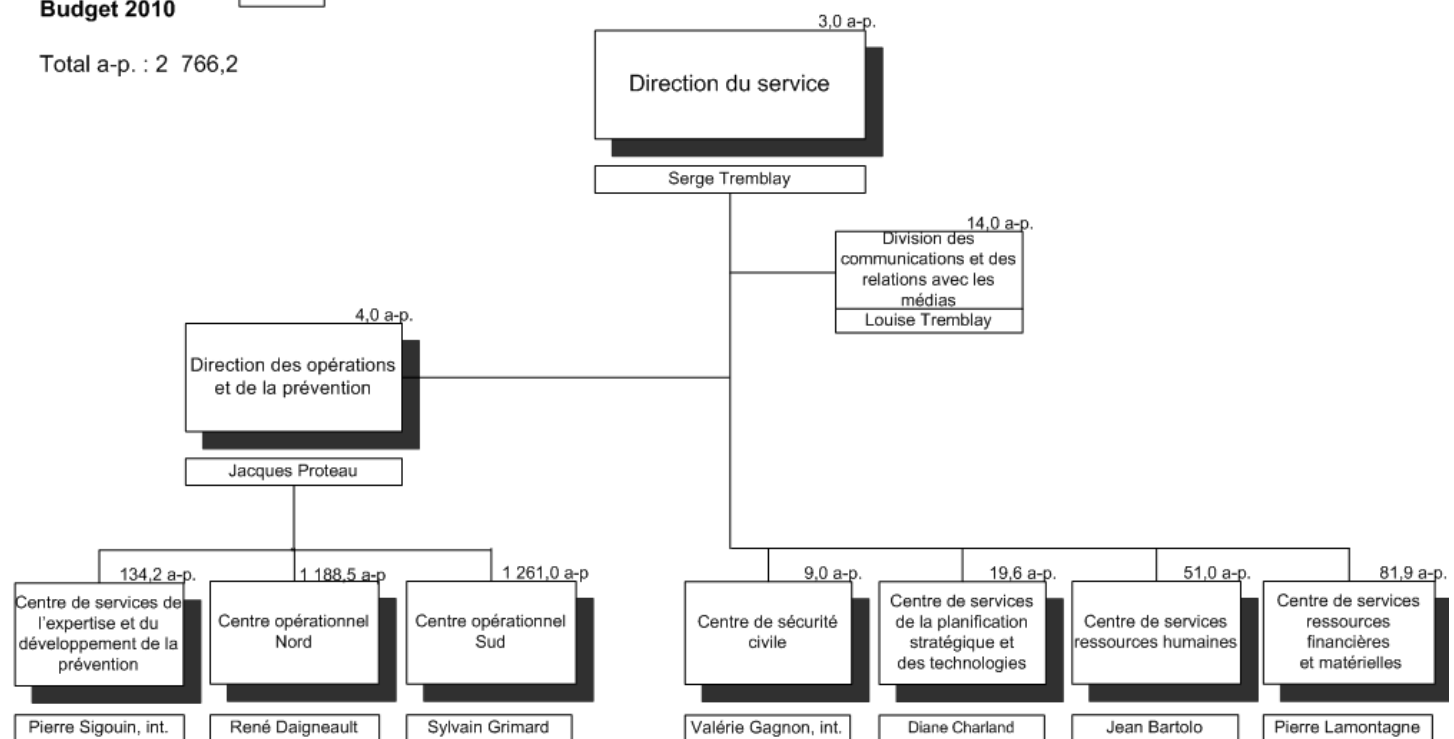


Organigramme

Service de sécurité incendie de Montréal

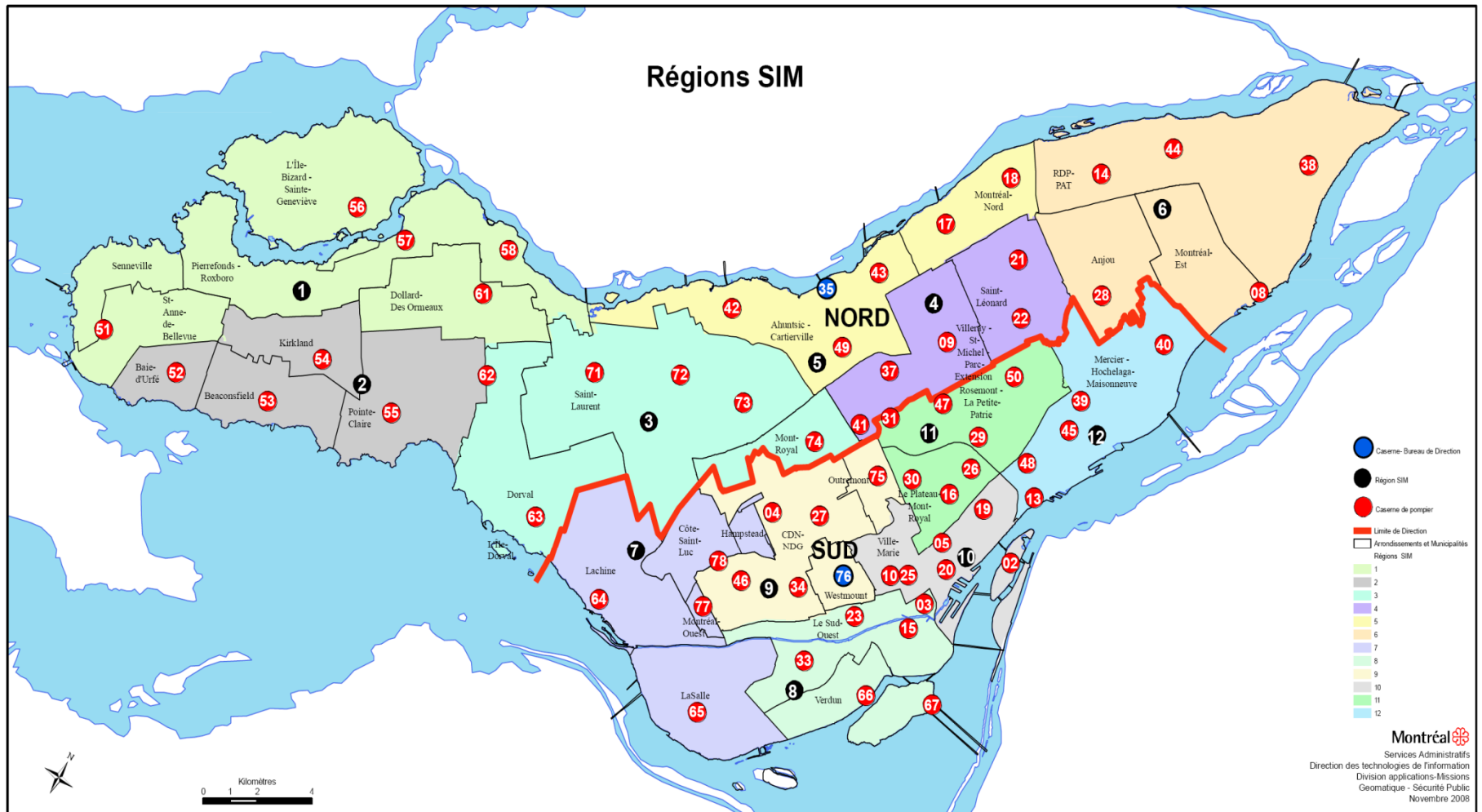
Budget 2010

Total a-p. : 2 766,2



Données fournies par le SIM

L'organisation sur le territoire



Cadre légal

Obligations légales à respecter

- 1 Loi sur la sécurité incendie, incluant les orientations ministérielles en matière de sécurité incendie
- 2 Loi sur la santé et la sécurité au travail et son règlement
- 3 Normes de la National Fire Protection Association (NFPA) (1500, 1710, 1720)
- 4 Loi 430 (provinciale) sur la vérification mécanique des véhicules lourds
- 5 Loi sur les services préhospitaliers d'urgence (Premiers Répondants)
- 6 Orientations du ministère de la Sécurité publique en matière de prévention
- 7 Code du bâtiment
- 8 RMS : organisme qui détermine la cote d'assurance donnée aux municipalités
- 9 Norme ULC : organisme qui s'occupe de réglementer les tests sur les pompes et les échelles
- 10 Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles
- 11 Loi sur l'accès à l'égalité en emploi
- 12 Réglementation sur les centres de traitement des appels d'urgence et l'acheminement des véhicules
- 13 Loi sur la sécurité civile
- 14 Loi sur la police (sécurité civile)
- 15 Loi sur la qualité de l'environnement (sécurité civile)
- 16 Loi sur la santé publique (sécurité civile)
- 17 Les conventions collectives en vigueur à la Ville.

Les activités (descriptions)

La Direction :

- Dirige le service en projetant une vision, en mobilisant ses effectifs, en gérant stratégiquement ses ressources financières et matérielles et en introduisant les changements nécessaires à son évolution;
- Favorise l'établissement de liens avec les partenaires municipaux et ceux de la communauté en matière de sécurité incendie et de sécurité civile;
- Assure les communications avec les élus municipaux, les citoyens et les médias.

Le Centre de sécurité civile :

- Assure la prévention des sinistres en rapport avec les risques majeurs et voit à l'état de préparation des citoyens, des arrondissements et des services corporatifs de la ville de Montréal et des villes liées;
- Fournit le support stratégique à la coordination des intervenants en sécurité civile lors de sinistres et du rétablissement après sinistre;
- Développe et maintient une veille permanente en sécurité civile sur le territoire.

La Direction des opérations et de la prévention :

- Est responsable d'intervenir annuellement lors des appels de secours divers, lesquels peuvent générer 139 types d'acheminement de véhicules différents en fonction qu'il s'agisse : d'un feu de bâtiment, de brousse, d'automobiles, etc., accidents de véhicules, intoxication de toute nature, système d'alarme incendie en opération, etc.;
- Réalise les activités de prévention et d'intervention sur le territoire de manière à maximiser l'interaction des pompiers avec les agents de prévention;
- Assure un contact étroit avec la communauté locale;
- Est responsable du maintien et du développement des premiers répondants, du soutien opérationnel en matière de santé et sécurité au travail, ainsi que des programmes de formation aux pompiers, notamment des équipes spécialisées;
- Voit au déploiement des véhicules et des effectifs lors des appels d'urgence;
- Voit à l'évolution de la réglementation, fournit l'expertise et assure le support à la prévention.

Les activités (descriptions) (suite)

Le Centre de services de la planification stratégique et des technologies :

- Est responsable de planifier l'avenir du service et voit notamment au développement et à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques dans le respect du plan de développement quinquennal;
- Assume l'encadrement de la recherche et du développement relatifs au SIM;
- Assure la gestion des leviers et des enjeux structurants du SIM de manière à en assurer le développement cohérent dans une approche de gestion par projets.

Le Centre de services des ressources humaines :

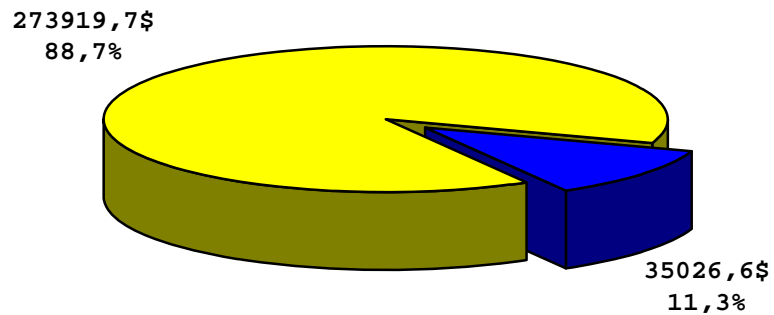
- Assure les activités liées à la gestion des ressources humaines telles : la dotation, la santé et la sécurité au travail, la formation, la rémunération, la gestion de la présence au travail et la mise en place des programmes en ressources humaines;
- Gère les relations de travail et le développement des ressources humaines;
- Assurer le respect et le bien être des employés à l'aide de ressources et programmes appropriés;
- Apporter le soutien aux gestionnaires pour la mise en place des programmes en ressources humaines.

Le Centre de services des ressources financières et matérielles :

- Assure les activités liées à la gestion des ressources financières et matérielles;
- Encadre et réalise les travaux de planification, de contrôle et de suivi des budgets de fonctionnement et d'investissement;
- Assure la fourniture, le soutien technique et l'entretien de l'équipement, des véhicules et des biens immobiliers.

Budget de fonctionnement (en bref)

Ventilation par type de dépense 308 946,3 \$



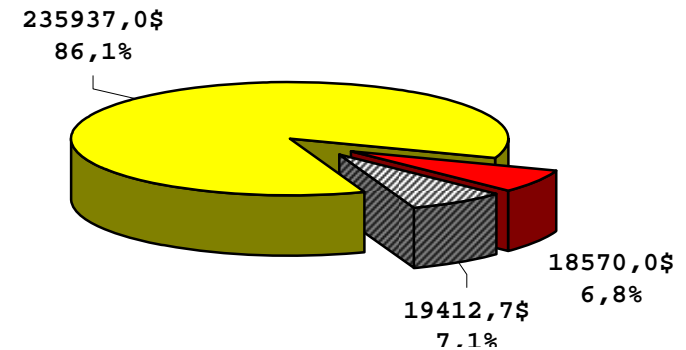
90% des dépenses autres que la rémunération sont reliées au service direct à la population

■ Rémunération globale ■ Autres familles

↓

Incluant:	
Matériel roulant et ateliers	7 625,5 \$
Essence	2 170,0 \$
Gestion des immeubles	7 946,9 \$
Technologies	5 258,7 \$
Uniformes et habits de combat	2 939,7 \$
	25 940,8 \$

Ventilation de la rémunération 273 919,7 \$



■ Pompiers
■ Cadres de direction, état-major et administratifs
▨ Autres catégories

Les activités (les ressources requises)

	(000 \$)			Années-personnes			Obligations légales
	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	
Direction							
Direction	557,1 \$	570,9 \$	2,5	3,0	3,0		
Communications et relations avec les médias	530,1 \$	567,3 \$	7,0	5,0	5,0		
Éducation du public	919,1 \$	933,3 \$	1,5	9,2	9,0	(2,2)	
	2 006,3 \$	2 071,5 \$	3,2	17,2	17,0	(1,2)	
Centre de sécurité civile							
	1 279,4 \$	1 143,9 \$	(10,6)	9,0	9,0		1,13,14,15,16
	1 279,4 \$	1 143,9 \$	(10,6)	9,0	9,0		
Centres opérationnels Nord et Sud							
Interventions	234 915,6 \$	241 874,0 \$	3,0	2300,8	2358,0	2,5	1,2,3,10
Premiers répondants	6 312,8 \$	3 332,0 \$	(47,2)	5,0	6,0	20,0	5
Centre de communication	4 772,9 \$	4 848,7 \$	1,6	65,5	65,5		1,5,12
Formation et équipes spécialisées	3 633,5 \$	3 503,5 \$	(3,6)	26,0	24,0	(7,7)	1,2
	249 634,8 \$	253 558,2 \$	1,6	2397,3	2453,5	2,3	
Centre de services - expertise et dével. de la prévention							
Prévention	9 615,2 \$	10 441,4 \$	8,6	126,0	134,2	6,5	1,6
	9 615,2 \$	10 441,4 \$	8,6	126,0	134,2	6,5	

Les activités (les ressources requises) (suite)

	(000 \$)			Années-personnes			Obligations légales
	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	
Centre de services de la planification stratégique							
Planification stratégique	834,8 \$	877,1 \$	5,1	8,0	8,0		1,3,5
Technologies	5 718,9 \$	5 759,4 \$	0,7	5,6	5,6		
Planification opérationnelle	408,6 \$	417,8 \$	2,3	6,0	6,0		1
	6 962,3 \$	7 054,3 \$	1,3	19,6	19,6		
Centre de services des ressources humaines							
Ressources humaines	3 885,1 \$	3 945,9 \$	1,6	44,0	43,0	(2,3)	11,17
Santé et sécurité au travail	621,6 \$	543,3 \$	(12,6)	5,0	4,0	(20,0)	2,10
Support aux employés		362,1 \$	-		4,0	-	
	4 506,7 \$	4 851,3 \$	7,6	49,0	51,0	4,1	
Centre de services des ressources matérielles							
Ressources matérielles	29 912,7 \$	28 954,3 \$	(3,2)	78,9	72,9	(7,6)	1,2,3,4,7,8,9
Ressources financières	809,3 \$	871,4 \$	7,7	9,0	9,0		
	30 722,0 \$	29 825,7 \$	(2,9)	87,9	81,9	(6,8)	
Total SIM	304 726,7 \$	308 946,3 \$	1,4	2706,0	2766,2	2,2	

Les activités (les revenus)

	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en \$	Écart en %
Direction				
Éducation du public	21,0 \$	21,0 \$		
	21,0 \$	21,0 \$		
Centres opérationnels Nord et Sud				
Interventions	3 064,0 \$	3 064,0 \$		
Premiers répondants	5 788,6 \$	5 930,4 \$	141,8 \$	2,4
Formation et équipes spécialisées	147,5 \$	147,5 \$		
	9 000,1 \$	9 141,9 \$	141,8 \$	1,6
Centre de services - expertise et dével. de la prévention				
Planification opérationnelle	12,5 \$	12,5 \$		
	12,5 \$	12,5 \$		
Total SIM	9 033,6 \$	9 175,4 \$	141,8 \$	1,6

Structure de postes

Structure des effectifs - Budget 2010




PAR DIRECTION		a/p	PAR CATÉGORIE		a/p
Direction		17,0	Direction		9,0
Centre de la sécurité civile		9,0	État-major		82,0
Centre de services - planif. stratégique et des techn.		19,6	Cadres administratifs		46,0
Direction des opérations et de la prévention		2587,7	Pompiers		2345,0
Centre de services - ressources humaines		51,0	Professionnels		32,6
Centre de services - ress. financières et matérielles		81,9	Cols blancs		244,2
			Cols bleus		7,4
TOTAL		2766,2	TOTAL		2766,2

Évolution de la structure des effectifs

année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	total
structures autorisées (a/p)	2636,7	2663,2	2670,7	2674,7	2706,0	2766,2	129,5
variation annuelle (a/p)		26,5	7,5	4,0	31,3	60,2	
principaux facteurs:							
Schéma de couverture de risques					28,8	38,0	66,8
Mode de budgétisation (pompiers)						25,2	25,2
Premiers Répondants			7,5	8,0	2,5		18,0
Central de communications		12,5					12,5
Intégration des paies (ex-villes)		6,0					6,0
Examen de la CFP (trsf)		3,0					3,0
Entretien des véhicules		6,0					6,0
Divers (net)		-1,0		-4,0		-3,0	-8,0
total		26,5	7,5	4,0	31,3	60,2	129,5



LES PRINCIPAUX INDICATEURS

- Les interventions d'urgence
- Les statistiques – incendies de bâtiments
- Les comparaisons avec d'autres villes
- Les meilleures pratiques
- Les ratios de gestion   
- L'évolution des effectifs (groupes cibles)

Interventions d'urgence - évolution

COMPARATIF ANNÉE COMPLÈTE

TYPE D'INTERVENTION	ANNÉE	2005	2006	2007	2008	2009
	Incendies de bâtiments		1637	1477	1574	1459
Autres incendies		9034	9226	9570	8832	7069
Premiers répondants		3077	3121	7251	34380	61923
Sans incendie		35316	35233	34603	34003	32159
Annulations et fausses alertes		2021	1868	1749	2755	5363
Total - nombre d'interventions		51085	50925	54747	81429	108079

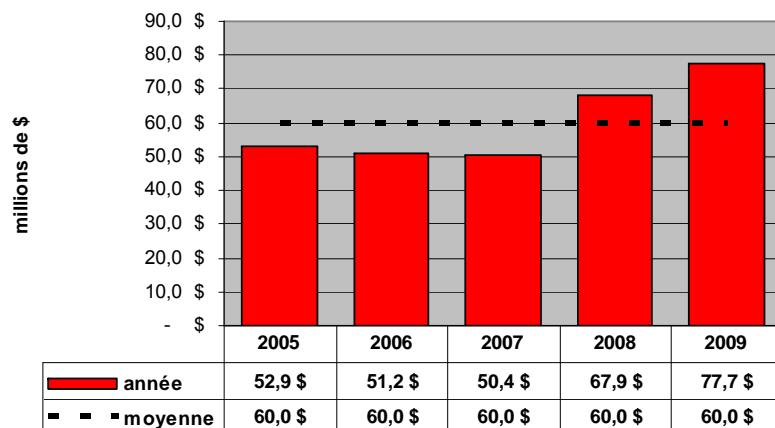
Voir Note

augmentation 2009 vs 2005 **111,6%**

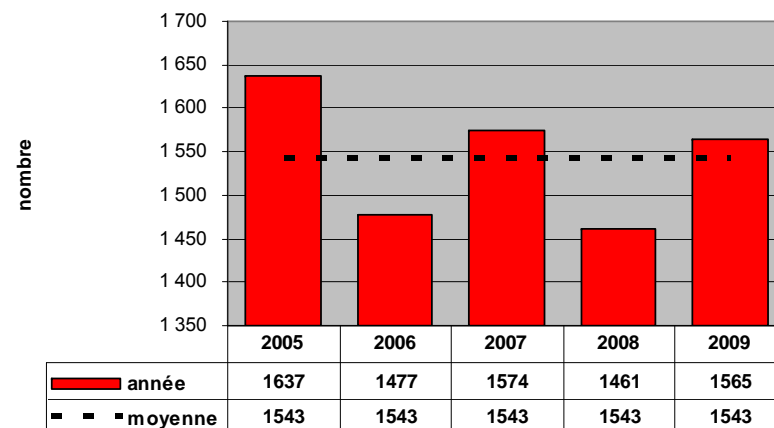
Note: Le SIM a répondu à près de 65 500 appels de secours requérant les Premiers Répondants. Ces derniers sont intervenus auprès des citoyens dans 61 923 des cas. Dans les autres cas, le personnel d'Urgences-Santé était déjà sur place et les pompiers n'ont pas eu à intervenir.

Statistiques - incendies - historique 5 ans

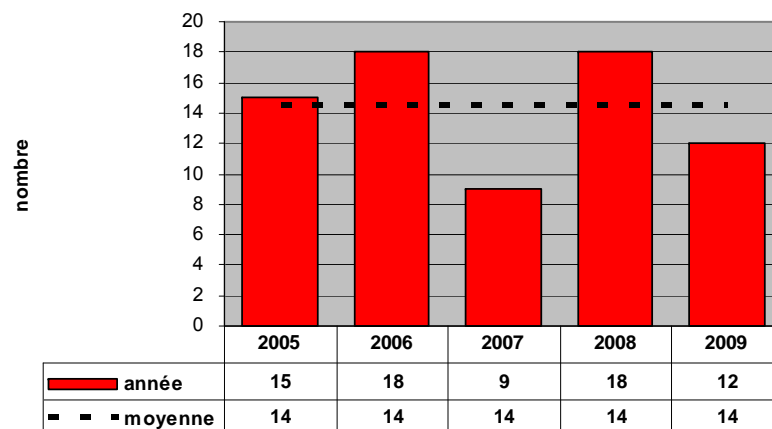
dommages matériels



incendies de bâtiment



décès



Les comparaisons avec d'autres villes

Villes	données - villes						indicateurs		
	Population nombre	territoire km ²	Pompiers nombre	Casernes nombre	Quarts de travail	Budget (000 000\$)	Densité pop/km ²	pompiers / 1000 hab.	Coût / hab.
Chicago	2 896 016	588	4 314	98	3	474,0 \$	4 925	1,5	163,67 \$ (*)
Vancouver	630 000	128	797	20	4	90,0 \$	4 922	1,3	142,86 \$
Boston	589 000	124	1 467	33	4	154,0 \$	4 750	2,5	261,46 \$
Philadelphia	1 517 550	326	2 400	63	4	188,0 \$	4 655	1,6	123,88 \$ (*)
Toronto	2 700 000	641	2 792	82	4	372,0 \$	4 212	1,0	137,78 \$
MONTREAL	1 874 000	499	2 300	64	4	308,0 \$	3 756	1,2	164,35 \$
Calgary	1 042 892	745	1 390	38	4	163,5 \$	1 400	1,3	156,78 \$
Dallas	1 188 580	888	2 000	55	3	193,0 \$	1 338	1,7	162,38 \$ (*)
Houston	1 953 631	1 502	3 984	90	3	429,0 \$	1 301	2,0	219,59 \$ (*)
Ottawa	900 000	2 796	990	27	4	120,0 \$	322	1,1	133,33 \$

(*): inclut le service d'ambulances

Les meilleures pratiques

1. Révision des principaux processus de gestion, guidée par une firme spécialisée :
 - Approvisionnement;
 - Ressources humaines;
 - Organisation du travail;
 - Restructuration du service
 - Réalisation d'un plan d'affaires informatique (PAI)
2. Suites données aux Analyses et Recommandations du Vérificateur Général:
 - Gestion du temps supplémentaire
 - Gestion des activités de Prévention
 - Gestion de l'entretien des immeubles
 - Gestion de la flotte de véhicules
 - La sécurité civile
 - Préparation d'un plan de relève pour les systèmes autres que le RAO
(répartition assistée par ordinateur)
3. Mise sur pied d'un bureau de projets notamment pour la coordination de la mise en œuvre de projets d'envergure, dont le schéma de couverture de risques.



Les ratios de gestion

- **Taux d'encadrement général:**

1 cadre hiérarchique pour **22,9** employés (121 cadres)

- **Ressources financières:**

1 employé RF par **34 M\$** de budget de fonctionnement

- **Ressources humaines:**

1 employé RH par **138** employés du SIM

- **Soutien administratif:**

2,9 % de la structure globale du SIM.

Structure de postes (activités de mission vs soutien)

Les activités Les catégories d'employés	Activités de mission	Activités de Soutien		Total	
		direct aux opérations	administratif		
	a/p				%
Direction	4,0		5,0	9,0	0,3%
État major	60,0	19,0	3,0	82,0	3,0%
Cadres administratifs	16,0	7,0	23,0	46,0	1,7%
Pompiers	2 300,0	45,0		2 345,0	84,8%
Professionnels	11,0	8,8	12,8	32,6	1,2%
Cols blancs	158,9	47,5	37,8	244,2	8,8%
Cols bleus		7,4		7,4	0,3%
total a/p	2 549,9	134,7	81,6	2 766,2	100,0%
total %	92,2%	4,9%	2,9%	100,0%	

Évolution des effectifs

Portrait des effectifs - décembre 2009

CARACTÉRISTIQUES DES EFFECTIFS				RÉPARTITION PAR GROUPE VISÉ			
Catégorie	Statut		TOTAL	Femmes	Minorités visibles	Minorités ethniques	autres
	Permanent	Temporaire					
CADRES DE DIRECTION	9	0	9	1			
CADRES ADMINISTRATIFS	41	2	43	25	1		3
COLS BLANCS	158	79	237	158	14	3	14
COLS BLEUS	7	1	8	4			
PROFESSIONNELS	16	13	29	15	2	2	
CADRES POMPIERS	76	1	77	1			1
POMPIERS	2 266		2266	30	12	32	52
TOTAL	2573	96	2669	234	29	37	70

2009 vs 2004

27	15	2	3
----	----	---	---

LES PRIORITÉS

Depuis quelques années, le SIM assure la gestion de ses activités et de son développement à travers un nombre restreint de grandes priorités qui intègrent les objectifs de l'administration, les recommandations du Vérificateur général et les encadrements corporatifs:

- Intensifier les communications
- Valoriser et mobiliser nos employés
- **Mettre en œuvre le schéma de couverture de risques**
- Développer et réaliser la sécurité civile
- **Consolider l'activité des Premiers Répondants**
- **Optimiser les processus de gestion**
- Se doter d'un plan-maître pour les opérations spécialisées (2010)

Les pages qui suivent dressent pour chacune les éléments significatifs pour:

LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

Priorité : Intensifier les communications

LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- ❑ Création d'une structure de communication
 - Consolidation de l'équipe des communications
 - Révision des outils de communication existants
 - Mise en place de processus de fonctionnement
- ❑ Ouverture vers l'extérieur
 - Intégration de l'équipe de l'éducation du public
 - Révision des communications et produits destinés à l'externe
- ❑ Optimisation de la réponse aux médias
 - Plan de communication premiers répondants (PR), alarmes-incendies non fondées (AINF), schéma de couverture de risques (SCR)
 - Stratégie de communication pour les dossiers prioritaires (négociations, moyens de pression etc.)
 - Refonte du site internet
- ❑ Augmentation de la visibilité du SIM (interne et externe)
 - Intensification des communications PR et SCR
 - Refonte du site intranet et révision des outils de promotion

LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

- ❑ Accent sur les communications internes afin d'amorcer un changement de culture organisationnelle visant à resserrer les liens entre la direction et les équipes de travail à l'aide, entre autres, des nouvelles technologies (web diffusion, vidéo conférence etc.)

Priorité : Valoriser et mobiliser nos employés

LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- ❑ Programme de préparation de la relève
 - Évaluations de potentiel des gestionnaires
 - Programme intégré de développement des gestionnaires
 - Formation sur le coaching et développement des gestionnaires
- ❑ Programme d'Accès à l'Égalité en Emploi (2008-2010)
- ❑ Programme de gestion de la présence au travail
- ❑ Programme de reconnaissance au travail (projet en cours)
- ❑ Création d'une section de soutien aux employés (PAE, respect de la personne, choc post-traumatique, réintégration au travail, reconnaissance au travail, accès à l'égalité en emploi);
- ❑ Développement d'une synergie articulée avec le Capital Humain relativement à la négociation et à l'arbitrage (convention collective), aux griefs et à la gestion des mesures disciplinaires (sanctions, rétrogradation, congédiement).

LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

- ❑ Négocier et signer une convention collective avec les pompiers (paix industrielle)
- ❑ Maintenir le respect entre les cadres et les employés (tolérance 0);
- ❑ Changer la culture de confrontation des dernières années;
- ❑ Mettre en place la nouvelle section et ses programmes.

Priorité : schéma de couverture de risques

LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- Élaboration du schéma de couverture de risques;
- Processus de consultation (2007, 2008) , attestation de conformité émise par le ministère de la sécurité publique en octobre 2008; approbation par le conseil d'agglomération en décembre 2008;
- Entrée en vigueur et début de la mise en œuvre le 1^{er} janvier 2009; période allouée : 5 ans (2009-2013)
- Revue de l'approche opérationnelle pour l'approvisionnement en eau dans la partie ouest de l'île;
- Début des travaux – révision de règlements en matière de sécurité incendie;
- Démarches de recherche et d'acquisition de terrains;
- Mise en opération d'un véhicule citerne dans l'ouest de l'île.

LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

- Poursuite de la mise en œuvre selon l'échéancier établi.
 - Obtention des budgets afférents (PTI et Budget de fonctionnement);
 - Réalisation des embauches de personnel (prévention et intervention);
 - Réalisation des acquisitions de véhicules, constructions et aménagements requis;
 - Développement et implantation des programmes de prévention;
 - Mise en service des véhicules d'intervention prévus.

Pour le PTI, cet aspect sera présenté ultérieurement, dans le cadre de la planification.

Priorité : schéma de couverture de risques

LES RESSOURCES REQUISES PAR LE SCHÉMA:

	le schéma	2009-10	2011-12-13
1) les immeubles			
Construction de casernes	2		2
Réaménagements de casernes	5	2	3
Réaménagements de bureaux pour la prévention	n/d		
Centre de formation OUEST	1		1
2) la flotte de véhicules			
Véhicules d'intervention (incluant réserve)	9	1	8
Véhicules légers pour la prévention	15	3	12
3) la structure des effectifs			
Intervention			
pompiers	124	45	79
autres	2		2
autres temporaires	2	2	
Prévention			
pompiers	13		13
autres	54	35	19
autres temporaires	4	4	
Total - pompiers et autres catégories			
pompiers	137	45	92
autres catégories	56	35	21
Total - structure des effectifs (à terme)	193	80	113
postes temporaires	6	6	-6
Total - pompiers et autres catégories à terme		86	107

Priorité : schéma de couverture de risques

LES RESSOURCES REQUISES PAR LE SCHÉMA:

en milliers de dollars

		Budget de fonctionnement				
année		2010	2011	2012	2013	À terme
Composantes						
Postes		86	147	174	195	193
Intervention		2 590,0 \$	6 370,0 \$	9 240,0 \$	11 390,0 \$	14 030,0 \$
Prévention		2 680,0 \$	6 060,0 \$	8 500,0 \$	8 900,0 \$	9 250,0 \$
TOTAL		5 270,0 \$	12 430,0 \$	17 740,0 \$	20 290,0 \$	23 280,0 \$
Besoin budgétaire cumulé (p/r à 2010)	postes		61	88	109	107
	crédits		7 160,0 \$	12 470,0 \$	15 020,0 \$	18 010,0 \$

priorité: Consolidation des Premiers Répondants

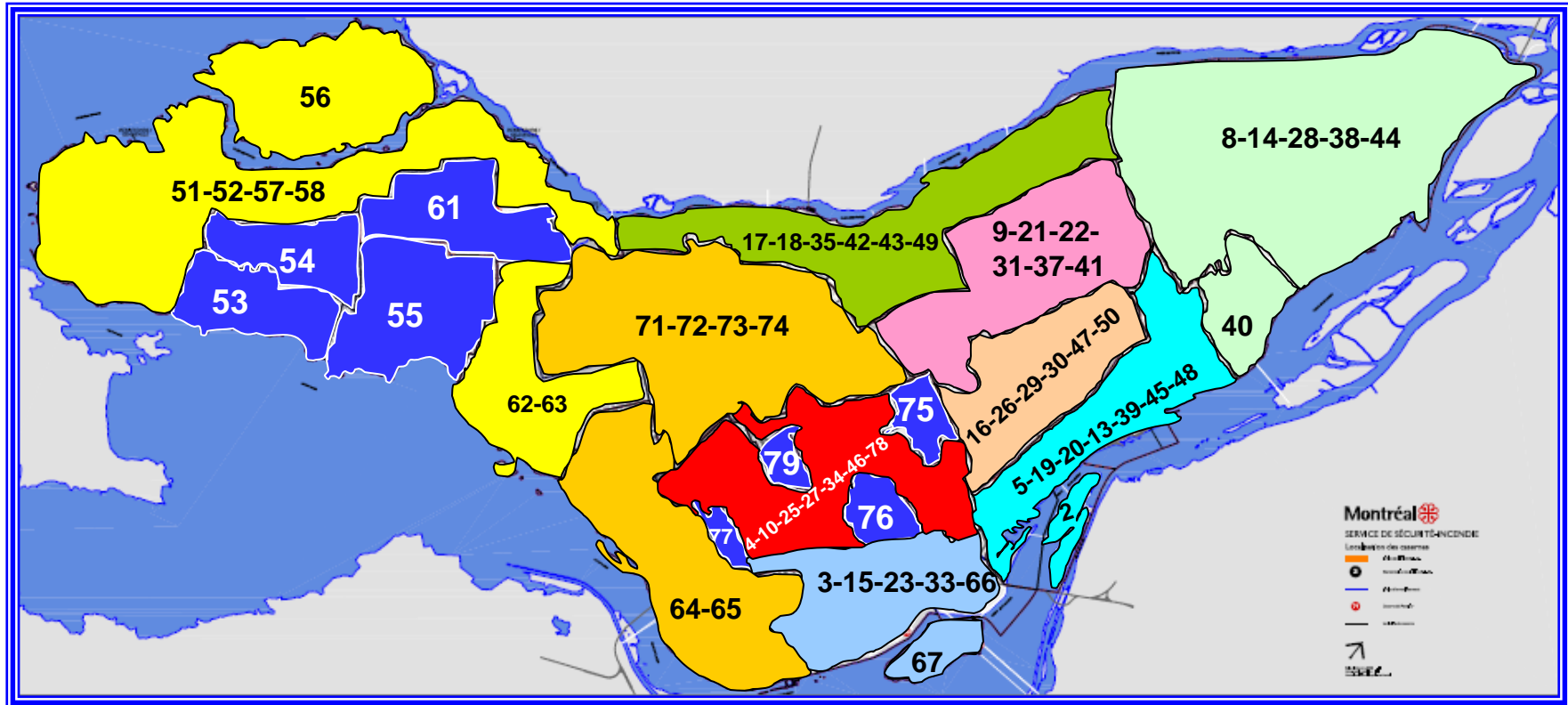
LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- ❑ Conclusion d'un protocole d'entente tripartite avec l'Agence de Santé et des Services Sociaux de Montréal et la Corporation d'Urgences-santé pour la mise en place d'un service de Premiers Répondants;
- ❑ Conclusion d'une entente avec la Corporation d'Urgences-santé pour la fourniture de biens (équipements et fournitures médicales) et services (formation du personnel);
- ❑ Mise en place de 6 comités de travail et ratification d'une entente avec l'Association des Pompiers de Montréal;
- ❑ Production de DVD et d'outils pour les communications interne et externe;
- ❑ Établissement d'un calendrier d'implantation: 9 cohortes sur 3 ans.
- ❑ **RÉSULTAT:** Opération d'envergure terminée et menée avec **SUCCÈS:** 1700 pompiers et chefs formés et 65 casernes opérationnelles.

LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

- ❑ Assurer la formation continue de quelque 1700 pompiers et chefs;
- ❑ Développement d'outils pour assurer le maintien et l'amélioration du service;
- ❑ Moduler les types d'appels de priorité 1;
- ❑ Déterminer et réaliser le développement de l'offre de service.
- ❑ Obtention de la subvention maximale (7,0 M\$) conséquente à une performance égale à 90% des appels répondus à l'intérieur de la norme visée (7h59min).

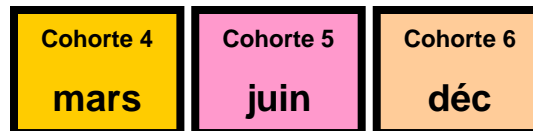
Implantation des Premiers Répondants



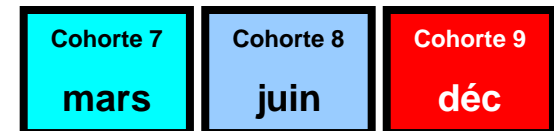
2007



2008



2009



priorité: Consolidation des Premiers Répondants

LES RESSOURCES REQUISES DEPUIS LES DÉBUTS DE L'IMPLANTATION:

en milliers de \$

		BUDGET ORIGINAL			
		2007	2008	2009	2010
DÉPENSES		récurrent			
implantation (1)					
casernes à implanter		19	18	21	
coûts	communication	300,0 \$	50,0 \$	50,0 \$	
	certification des pompiers	2 700,2 \$	2 047,3 \$	2 923,1 \$	
	équipement	683,5 \$	664,0 \$	765,5 \$	
	administration	870,1 \$	865,0 \$	698,2 \$	234,3 \$
	ss-total	4 553,8 \$	3 626,3 \$	4 436,8 \$	234,3 \$
					12 851,2 \$
exploitation (2)					
casernes en opération					
à la fin de l'année		27	45	66	66
coûts	primes salariales	1 276,3 \$	2 991,0 \$	4 562,3 \$	5 185,8 \$
	formation continue	121,4 \$	470,2 \$	721,9 \$	1 627,2 \$
	équipement	229,5 \$	954,4 \$	1 662,7 \$	1 452,0 \$
	administration	610,8 \$	1 065,8 \$	1 442,2 \$	1 533,1 \$
	ss-total	2 238,0 \$	5 481,4 \$	8 389,1 \$	9 798,1 \$
COÛTS - TOTAL		6 791,8 \$	9 107,7 \$	12 825,9 \$	10 032,4 \$
REVENUS (3)		7 207,5 \$	5 500,0 \$	5 788,6 \$	5 930,4 \$
INVESTISSEMENTS (4)		2 210,0 \$	2 000,0 \$	2 000,0 \$	

priorité: Consolidation des Premiers Répondants

LES RESSOURCES POUR DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ (selon structure pompiers (2010) :

Récapitulatif du nombre de pompiers certifiés PR			
ACTUEL	Implantation terminée à la fin 2009		1 620
Ajouts			
Ajout	Selon la recommandation #9 de la CSP - 2010	211	
Ajout	tous les pompiers sont PR	<u>514</u>	
Total - Ajouts		725	725
Total			2 345

en milliers de \$

Coûts totaux pour rendre tous les pompiers PR		Coûts 1 ère année (1)	Coûts récurrents
Formation initiale :	Formation par Urgences-santé	561,6 \$	
	Location de locaux de formation	72,0 \$	
	Formation des pompiers (T/S)	2 175,0 \$	
	Matériel pédagogique, matériel jetable, etc.	60,0 \$	
Coûts récurrents :	Formation continue par Urgences-santé		90,0 \$
	Formation continue (T/S)		422,0 \$
	Prime annuelle de certification	738,0 \$	1 474,0 \$
Total (arrondi)		3 610,0 \$	1 990,0 \$
Coûts totaux pour mettre en service les 50 véhicules d'élévation		Coûts 1 ère année (1)	Coûts récurrents
Véhicules:	Adaptation des véhicules et achat de trousse	660,0 \$	
Rémunération:	Primes horaires pour 3 pompiers / véhicule	1 030,0 \$	2 060,0 \$
Total (arrondi)		1 690,0 \$	2 060,0 \$
GRAND TOTAL		5 300,0 \$	4 050,0 \$

(1) : Hypothèse: pompiers certifiés Premiers Répondants à la mi-année

Priorité : Développer et réaliser la sécurité civile

LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- ❑ Renouvellement de la politique de sécurité civile;
- ❑ Instauration d'une structure de gestion de sinistre par missions;
- ❑ Adaptation des plans de mesures d'urgence aux missions;
- ❑ Implication dans plusieurs événements tels: crue des eaux de la rivières des Prairies (2004, 2007, 2008, 2009), dalle de béton (2007) et grippe AH1N1;

LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

Selon l'orientation donnée par l'Administration municipale, le CSC pourra :

- ❑ Veiller au maintien opérationnel du plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal;
- ❑ Veiller au respect et à l'application de la politique de sécurité civile en collaboration avec les responsables de missions d'agglomération et locales et les autres partenaires en sécurité civile;
- ❑ Répondre aux exigences légales de base dictées par la Loi sur la sécurité civile et tout règlement en découlant;
- ❑ Assurer le maintien opérationnel des systèmes d'alerte et de mobilisation déjà installés.

Dans une optique de développement, le CSC pourrait :

- ❑ Intégrer les enjeux de sécurité civile dans l'aménagement urbain;
- ❑ Favoriser la proaction et la prévention face aux sinistres majeurs;
- ❑ Améliorer la connaissance des risques en optimisant les apprentissages et le retour d'expérience;
- ❑ Augmenter la résilience de Montréal face aux sinistres majeurs;
- ❑ Améliorer la gestion de l'information avant, pendant et après un sinistre.



priorité: Optimiser les processus de gestion

- ❑ *RESSOURCES HUMAINES*
- ❑ *RESSOURCES MATÉRIELLES*
- ❑ *RESSOURCES INFORMATIONNELLES*
- ❑ *RESSOURCES FINANCIÈRES*

LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- ❑ Mise en place d'un programme de la gestion de la présence au travail (objectif: diminution des absences et des coûts en temps supplémentaire)
 - Résultat: diminution importante des absences pour maladies et accident: de 8,5% (2005) à 4,8% (2009)
 - Réintégration au travail de 19 pompiers
- ❑ Embauche de recrues:
 - Avant la période estivale (absences élevées), incluant une portion prévisionnelle;
- ❑ Formation des recrues - embauche de chefs retraités
 - Résultat: changement de culture important
- ❑ Implantation de Kronos – système de gestion du temps (en cours pour les cols blancs, en projet pour les pompiers);
- ❑ Refonte des directives et standardisation des bulletins de gestion;
- ❑ Mise en place d'un site commun pour l'ensemble des intervenants RH.

LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

- ❑ Continuer la progression dans le changement de culture instauré, notamment en introduisant des outils de communication et de travail électroniques;
- ❑ Assurer la crédibilité des démarches entreprises dans les différents dossiers disciplinaires et les arbitrages de griefs.

LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- ❑ Rajeunissement de plusieurs véhicules lourds et prise en compte des besoins pour les Premiers Répondants et le schéma de couverture de risques;
- ❑ Diminution de **20%** de la flotte de véhicules légers (de 161 à 131 véhicules);
- ❑ Réduction significative (**2 400,0 \$ récurrent ou 25%**) des coûts d'entretien de la flotte suite aux investissements faits, à une meilleure gestion et à une facturation à l'acte.

LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

Cet aspect sera présenté ultérieurement, dans le cadre de la planification des investissements (PTI).

Optimisation – Ressources matérielles – BÂTIMENTS

Le SIM utilise pour ses opérations 70 bâtiments distincts et répartis sur l'ensemble de l'île, et occupés 24 heures par jour, 365 jours par année, dont: le Quartier Général, 65 casernes, un Centre de formation / Division des ressources matérielles et des bâtiments administratifs

LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

*Cet aspect sera présenté ultérieurement,
dans le cadre de la planification des investissements (PTI).*

LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

*Cet aspect sera présenté ultérieurement,
dans le cadre de la planification des investissements (PTI).*

LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- ❑ À la demande de la Direction générale et de la DSI, réalisation du plan d'affaires informatiques 2009-2011 (PAI-SIM)
- ❑ En réponse à la RASOP, développement d'un système de gestion des interventions facturables (SGIF) pour le suivi des alarmes-incendies non fondées;
- ❑ Pour les Premiers Répondants, Intégration de nouvelles fonctionnalités au système de gestion informatisé de casernes (SGIC) (certification et formation).

LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

Tel qu'inscrit au plan d'affaires 2009-2011 :

Cet aspect sera présenté ultérieurement,

dans le cadre de la planification des investissements (PTI).

Optimisation – Ressources financières

Les participations à l'équilibre budgétaire de la Ville:

- Revue exhaustive des activités et postes de dépenses (RASOP);
- Remise en cause de l'organisation du travail dans toutes les directions;
- Diminution du nombre de divisions opérationnelles (de 15 à 12)
- Optimisation de l'entretien (flotte, bâtiments, extincteurs);
- Pompiers: embauche prévisionnelle, gestion de la présence au travail;
- Mise en place du programme sur les « Alarmes incendie non fondées »: 2,8 M\$;
- Études de faisabilité sur la mise en commun d'activités avec le SPVM (entretien véhicules légers, uniformes (en cours), centre de formation (en cours)).

La décision arbitrale – salaires des pompiers: 1 730,0\$ non prévus.

- Les ajustements consentis au chapitre des primes Premiers Répondants.

Base budgétaire 2011 – temps supplémentaire pompiers: 1 300,0 \$

- En accord avec la direction des Finances, le budget 2010 a été confectionné avec une stratégie d'embauche hâtive de recrues pompiers et de mise en service tardive des véhicules d'intervention requis par le schéma de couverture de risques, générant des économies importantes (1 300,0\$) au chapitre du temps supplémentaire. Cette économie n'est pas récurrente et un ajustement est donc requis.

Priorité : Plan maître - Opérations spécialisées

LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

- Consolidation des équipes spécialisées :
 - Sauvetage en hauteur (casernes 13, 27)
 - Sauvetage avec équipements lourds (caserne 47)
 - Sauvetage nautique (casernes 15, 35, 38, 55, 57, 64, 65,66)
 - Sauvetage sur glace (casernes 15, 35, 38, 57, 64)
 - Produits chimiques et décontamination (caserne 29)
- Investissements dans la mise à niveau du personnel, des méthodes de travail et des équipements.

LES CINQ PROCHAINES ANNÉES

- Élaboration d'un plan maître afin d'améliorer le service aux citoyens, aux villes limitrophes et ultérieurement à l'ensemble du territoire québécois, en maximisant le potentiel des équipes spécialisées;
- Révision de chaque secteur afin d'identifier et de définir son niveau de service, le niveau de formation requis, le niveau de préparation/alerte, les besoins en équipements, les principaux enjeux et les coûts;
- Vérification quant à l'existence d'autres spécialités ou fonctions à l'intérieur d'une spécialité qui pourraient être ajoutées;
- Évaluation de l'efficacité des équipes actuelles en regard des expériences vécues et en comparaison avec les expériences d'autres villes;
- Mise en œuvre graduelle du plan en fonction des orientations données par la Ville et de la disponibilité des ressources humaines, matérielles, informationnelles et financières qui pourront y être affectées.

SOMMAIRE - ENJEUX ET BESOINS

	en milliers de \$		
Budget de fonctionnement (p/r à 2010)	2011	2012	2013
DÉPENSES			
Schéma de couverture de risques			
Postes à créer (en sus de la structure 2010)	61	88	109
Crédits requis (en sus du Budget 2010)	7 160,0 \$	12 470,0 \$	15 020,0 \$
Premiers Répondants (PR)			
Décision arbitrale (primes PR)	1 730,0 \$	1 730,0 \$	1 730,0 \$
Base budgétaire - temps supplémentaire	1 300,0 \$		
REVENUS			
Premiers Répondants (PR)			
Subvention maximale	1 500,0 \$	1 500,0 \$	1 500,0 \$
TOTAL NET - Budget de fonctionnement	8 690,0 \$	12 700,0 \$	15 250,0 \$

AUTRES DOSSIERS MAJEURS

NIVEAUX DE SERVICES

Élargissement - Premiers Répondants (PR)

HYP: Certification de tous les pompiers (actuels)

1 ère année

3 610,0 \$

Récurrence

1 990,0 \$

HYP: Affecter les 50 échelles aux appels PR

1 ère année

1 690,0 \$

Récurrence

2 060,0 \$



**FIN
DE LA
PRÉSENTATION**

MERCI



ANNEXES BUDGÉTAIRES

ANNEXES

ANNEXES BUDGÉTAIRES :

Revenus et dépenses par compétences

Sommaire

Sécurité incendie de Montréal

Revenus et dépenses par compétences

(en milliers de dollars)

	Revenus		Dépenses	
	Budget Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Conseil municipal	-	-	-	-
Conseil d'agglomération	9 033,6	9 175,4	304 726,7	308 946,3
Total	9 033,6	9 175,4	304 726,7	308 946,3

ANNEXES BUDGÉTAIRES :

Revenus et dépenses par objets

Sommaire

Sécurité incendie de Montréal

Revenus par objets

(en milliers de dollars)

	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Autres services rendus	294,0	294,0	263,4	294,0
Autres revenus	2 831,0	2 831,0	1 380,4	2 831,0
Transferts	5 908,6	6 079,5	5 983,3	6 050,4
Total	9 033,6	9 204,5	7 627,1	9 175,4

Dépenses par objets

(en milliers de dollars)

	\$			
	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Rémunération et cotisations de l'employé	268 770,2	264 575,2	263 210,8	273 919,7
Transport et communication	1 957,9	2 258,5	2 080,6	1 779,4
Services professionnels	3 306,4	2 563,6	2 394,1	2 908,0
Services techniques et autres	2 533,9	2 368,2	2 288,6	1 987,1
Location, entretien et réparation	17 317,1	14 803,5	14 191,4	17 393,6
Biens non durables	8 012,0	7 537,2	7 162,5	7 519,2
Biens durables	816,2	1 571,1	1 516,2	1 426,3
Contributions à des organismes	-	26,0	6,0	-
Autres objets	2 013,0	1 172,5	1 965,8	2 013,0
Total	304 726,7	296 875,8	294 816,0	308 946,3

ANNEXES BUDGÉTAIRES :

Dépenses par catégories d'emplois

Sommaire

Sécurité incendie de Montréal

Dépenses par catégories d'emplois

(en milliers de dollars et en années-personnes)

	\$		Années-personnes	
	Budget Comparatif 2009	Budget comparatif 2010	Budget Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Rémunération et cotisations de l'employeur				
Cadres et contremaîtres	17 874,2	18 570,0	135,0	137,0
Cols blancs	15 110,2	15 896,5	235,8	244,2
Professionnels	2 931,4	3 032,0	32,0	32,6
Pompiers	231 845,6	235 937,0	2 287,8	2 345,0
Cols bleus	1 008,8	484,2	15,4	7,4
Total	268 770,2	273 919,7	2 706,0	2 766,2

ANNEXES BUDGÉTAIRES :

Revenus et dépenses par activités

Sommaire

Sécurité incendie de Montréal

Revenus par activités

(en milliers de dollars)

	Conseil d'agglomération			
	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Sécurité publique				-
Sécurité incendie	9 033,6	9 204,5	7 627,1	9 175,4
Sécurité civile	-	-	-	-
Total	9 033,6	9 204,5	7 627,1	9 175,4

Dépenses par activités

(en milliers de dollars)

	Conseil d'agglomération			
	Budget original Comparatif 2009	Budget modifié Comparatif 2009	Réel Comparatif 2009	Budget comparatif 2010
Sécurité publique				
Sécurité incendie	303 455,6	295 761,3	293 903,0	307 786,8
Sécurité civile	1 271,1	1 114,5	913,0	1 159,5
Total	304 726,7	296 875,8	294 816,0	308 946,3

ANNEXES – DÉTAIL DES REVENUS

	2009	2010
Autres services rendus		
Formation offerte à d'autres municipalités et à l'éducation du public et vente de matériel didactique	51,5 \$	51,5 \$
Remboursement par la SAAQ de frais pour l'utilisation des pinces de désincarcération sur les lieux d'un accident automobile	20,0 \$	95,0 \$
Services relatifs aux feux de véhicules automobiles lorsque les bénéficiaires sont des non-résidents	85,0 \$	10,0 \$
Libérations syndicales	125,0 \$	125,0 \$
Vente de rapports d'incendies	12,5 \$	12,5 \$
Autres revenus		
Alarmes non fondées - mise en application du règlement en vue d'améliorer la prévention des incendies et la sécurité publique	2 831,0 \$	2 831,0 \$
Subvention provinciale		
Mise en place d'une unité spécialisée d'intervention lors d'événements comportant des risques de nature chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (CBRN)	120,0 \$	120,0 \$
Subvention versée à la Ville par l'Agence de la santé et des services sociaux pour le service des premiers répondants	5 788,6 \$	5 930,4 \$
Total	9 033,6 \$	9 175,4 \$

ANNEXES – TARIFICATION :

Tarifs 2010

Tarification 2010 - Service de sécurité incendie

(Règlement no RCG 10-006)

Activité	Unité	2010			Règlement actuel
		Tarif Ville	T.P.S. et T.V.Q.	Total usager	Numéro (article)
Centre de formation				-	
Utilisation d'une salle de cours au centre de formation (cours de 45 heures)	Unité	302,86	38,99	341,85	article 18
<u>Le tarif prévu au présent article ne s'applique pas lorsque la location est faite à l'École nationale des pompiers du Québec</u>					
Session de cours de formation offert par le centre de formation (groupe minimum facturable de 15 personnes)					article 48
cours	par jour, par pers.	151,43	19,50	170,93	
Session de cours de formation avec le simulateur d'embrasement offert par le centre de formation (groupe minimum facturable de 7 personnes)					article 49
cours	par jour, par pers.	206,95	26,65	233,60	
Prêt d'un apria (appareil respiratoire)	par jour, par pers.	111,05	14,30	125,35	
Prêt d'un habit de combat	par jour, par pers.	70,67	9,10	79,77	
Location des installations du Centre de formation					article 46
Tour d'exercice	Jour	484,57	62,39	546,96	
Maison de fumée	Jour	605,71	77,99	683,70	
Ensemble du site	Jour	2 422,86	311,94	2 734,80	
Dalle réfractaire	Jour	100,93	12,99	113,92	
<u>Les tarifs prévus au présent article ne s'appliquent pas lorsque la location est faite à l'École nationale des pompiers du Québec</u>					

ANNEXES – TARIFICATION :

Tarifs 2010 (suite)

Tarification 2010 - Service de sécurité incendie

(Règlement no RCG 10-006)

Activité	Unité	2010			Règlement actuel
		Tarif Ville	T.P.S. et T.V.Q.	Total usager	Numéro (article)
Pour la vente de matériel didactique offert par le SIM		selon annexe 2			article 50
pour un exemplaire	Unité	22,15	2,85	25,00	
pour 100 exemplaires et plus	Unité	8,86	1,14	10,00	
pour une version papier, les frais de reprographie seront ajoutés.					
Pour tout matériel didactique dont la production excède 5 ans, une réduction de 25 % sera appliquée sur le tarif prévu par exemplaire.					
<u>Pour l'utilisation du matériel didactique par l'École nationale des pompiers du Québec, les tarifs prévus au présent article ne s'appliquent pas</u>					
Services techniques					
Lavage industriel d'une tenue de combat	Unité	65,62	8,45	74,07	article 24
Location d'un équipement de branchement à une borne d'incendie si prêt à un organisme sans but lucratif (O.S.B.L.)	Jour	145,12 gratuit	18,68	163,80	article 47
Test de pompage	test	176,62	22,74	176,62	article 23

ANNEXES – TARIFICATION :

Tarifs 2010 (suite)

Tarification 2010 - Service de sécurité incendie

(Règlement no RCG 10-006)

		2010			Règlement actuel
Activité	Unité	Tarif Ville	T.P.S. et T.V.Q.	Total usager	Numéro (article)
Intervention					
Véhicules de pompiers avec le personnel - utilisation à toutes fins autres que l'extinction					article 19
autopompe	Heure	504,76	64,99	569,75	
échelle	Heure	605,71	77,99	683,70	
plate-forme élévatrice	Heure	959,05	123,48	1 082,53	
plate-forme élévatrice de 50 mètres	Heure	2 170,48	279,45	2 449,93	
véhicule d'approvisionnement en air	Heure	403,81	51,99	455,80	
véhicule d'intervention en produits chimiques	Heure	807,62	103,98	911,60	
poste de commandement mobile	Heure	504,76	64,99	569,75	
véhicule de protection et de sauvetage	Heure	353,34	45,49	398,83	
camion de soutien et de liaison	Heure	1 009,52	129,98	1 139,50	

ANNEXES – TARIFICATION :

Tarifs 2010 (suite)

Tarification 2010 - Service de sécurité incendie

(Règlement no RCG 10-006)

Activité	Unité	2010			Règlement actuel
		Tarif Ville	T.P.S. et T.V.Q.	Total usager	Numéro (article)
Services des pompiers en cas de sinistre à l'extérieur du territoire de la ville					article 29
1) autopompe et personnel requis					
minimum 3 heures		4 925,00	n/a	4 925,00	
chaque heure additionnelle		1 645,00		1 645,00	
2) camion-échelle et personnel requis		-			
minimum 3 heures		5 785,00	n/a	5 785,00	
chaque heure additionnelle		1 930,00		1 930,00	
3) Équipements autres que ceux mentionnés en 1) et 2)		-			
minimum 3 heures		5 785,00	n/a	5 785,00	
chaque heure additionnelle		1 930,00		1 930,00	
4) Équipe spécialisée en sauvetage		-			
minimum 3 heures		5 735,00	n/a	5 735,00	
chaque heure additionnelle		1 930,00		1 930,00	
5) équipe spécialisée en interventions impliquant des matières dangereuses ou chimiques		-			
minimum 3 heures		8 475,00	n/a	8 475,00	
chaque heure additionnelle		2 825,00		2 825,00	
6) plate-forme élévatrice de 50 m		-			
minimum 3 heures		13 555,00	n/a	13 555,00	
chaque heure additionnelle		4 520,00		4 520,00	
Le tarif prévu au présent article s'applique sous réserve de toute entente avec une autre municipalité fixant un tarif différent.					

ANNEXES – TARIFICATION :

Tarifs 2010 (suite)

Tarification 2010 - Service de sécurité incendie

(Règlement no RCG 10-006)

Activité	Unité	2010			Règlement actuel
		Tarif Ville	T.P.S. et T.V.Q.	Total usager	Numéro (article)
Feux de véhicules - services d'extinction pour les non contribuables	Unité	595,00	n/a	595,00	article 22
Utilisation des pinces de désincarcération sur les lieux d'un accident automobile	Unité	491,00	n/a	493,00	Taux SAAQ révisé annuellement
Prévention					
Session de cours de formation du personnel de première intervention en incendie (brigades)	groupe de 15 pers.	908,57	116,98	1 025,55	article 45
Planification des secours					
Fourniture d'un rapport d'incendie	Unité	13,00	n/a	13,00	article 55
Centre de communications					
Écoute de bandes enregistrées (minimum 1 heure)	Heure	70,00	n/a	70,00	article 20

ANNEXES – TARIFICATION : *Alarmes non fondées*

Alarmes non fondées Tarification selon le règlement RCG08 035

FRAIS ET CLASSIFICATION DES BÂTIMENTS

Catégorie	1 ^è intervention	2 ^{ème} intervention	3 ^{ème} intervention	4 ^{ème} intervention et suivantes
1 et 2	n/a	100 \$	250 \$	500 \$
3	n/a	250 \$	750 \$	2200 \$
4	n/a	250 \$	750 \$	2700 \$

ANNEXES – TARIFICATION :

Alarmes non fondées (suite)

Catégorie	Usage	Type de bâtiments	Exemples
Catégorie 1 Risques faibles	Résidentiel	Bâtiments de 1 ou 2 étages, de 1 ou 2 logements, isolés ou jumelés	<ul style="list-style-type: none"> - Cottage - Bungalow
Catégorie 2 Risques moyens	Résidentiel	<ul style="list-style-type: none"> - Bâtiments d'au plus 3 étages qui répondent à au moins un de ces critères : - De 3 à 8 logements, isolés ou jumelés - De 8 logements ou moins, en rangée - Isolés et abritant un local commercial 	<ul style="list-style-type: none"> - Maison unifamiliale en rangée - Quadruplex isolé sur 2 étages - Duplex jumelé - Triplex isolé avec petit commerce
	Commercial Industriel	Bâtiments d'au plus 2 étages, isolés, avec ou sans logement résidentiel et dont l'aire au sol est inférieure à 600 m ²	<ul style="list-style-type: none"> - Boutique / magasin - Entrepôt - Petit commerce d'alimentation isolé avec résidence au 2^e étage
Catégorie 3 Risques élevés	Résidentiel	Bâtiments d'au plus 6 étages qui répondent à au moins un de ces critères : <ul style="list-style-type: none"> - De 8 logements ou moins, de 4 à 6 étages - De 9 logements ou plus, de 1 à 6 étages - Maison de chambres : 9 chambres ou moins - En rangée ou jumelés et abritant au moins un local commercial - Avec hangar 	<ul style="list-style-type: none"> - Quintuplex en rangée sur 4 étages - Immeuble de 9 logements sur 3 étages - Triplex en rangée avec petit commerce - Duplex en rangée avec hangar
	Commercial Industriel	Bâtiments d'au plus 6 étages qui répondent à au moins un de ces critères : <ul style="list-style-type: none"> - En rangée ou jumelés, avec ou sans logement résidentiel - Isolés, de 3 à 6 étages, avec ou sans logement résidentiel L'aire au sol est supérieure à 600 m ² et sans quantité significative de matières dangereuses	<ul style="list-style-type: none"> - Petits commerces de quartier en rangée ou jumelés - Commerce d'alimentation - Tous les bâtiments sur l'île Sainte-Hélène

ANNEXES – TARIFICATION : Alarmes non fondées (suite)

Catégorie	Usage	Type de bâtiments	Exemples
Catégorie 4 Risques très élevés	Résidentiel Commercial Industriel Institutionnel	Bâtiments qui répondent à au moins un de ces critères : <ul style="list-style-type: none"> - De 7 étages ou plus, ou 23 mètres de hauteur - Maison de chambres : plus de 9 chambres - Une institution où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes en raison de leur âge, d'un handicap ou parce qu'ils sont confinés dans un lieu dont ils ne peuvent sortir seuls - Un risque élevé de conflagration est présent - L'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la ville 	<ul style="list-style-type: none"> - Aéroport - Auditorium, salle de spectacle, etc. - Aqueduc - BGH - Église * - Garderie - Métro - Raffinerie - Aréna - Port de Montréal - Magasin d'entrepôt - Tous les bâtiments sur l'Île Notre-Dame - Établissement de soins ou de détention - Bâtiment vacant, dangereux ou à risques particuliers - Vieux-Montréal (secteur situé à l'intérieur des rues de la Commune, Saint-Antoine, Berri et University) - Centre commercial (+ de 45 magasins) - Écoles (primaire, secondaire, etc.) - Motel, hôtel, discothèque - Poste d'exploitation électrique - Prison

* Les lieux de culte doivent être classifiés selon le type de bâtiment qu'ils occupent (par ex. : un duplex isolé dont le 1^{er} étage est un lieu de culte et le 2^{ème} un atelier de couture, fait partie de la catégorie 2)



RÉFÉRENCES

Madame Sylvie Girard

Chef de division ressources financières

4040, avenue du Parc

Téléphone : 872-4711

Télécopieur : 872-7507

Courriel : sgirard@ville.montreal.qc.ca

Monsieur Pierre Lamontagne

Assistant -directeur

4040, avenue du Parc

Téléphone : 872-4304

Télécopieur : 872-9765

Courriel : plamontagne@ville.montreal.qc.ca